

SUD DE L'AFRIQUE

UN HEUREUX REVIREMENT DE LA POLITIQUE COLONIALE

Nos lecteurs n'ont pas oublié les angoisses que nous inspirait, il y a un mois, la situation politique du Lessouto. A son arrivée au Cap, M. Mabile nous écrivait : « Jamais la position du pays n'a été plus critique. » Sur ses instances, le Comité décidait de nouvelles démarches auprès du gouvernement anglais, et priait M. Coillard, alors en Belgique, de se rendre à Londres pour les préparer. C'est ce qui a été fait. M. Coillard n'a épargné ni les courses, ni les lettres, ni les visites ; il a vu les membres influents du Parlement qui s'intéressent aux Bassoutos ; il a vu le sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, M. Courtney, et le ministre, lord Kimberley lui-même, et a plaidé devant eux la cause des Bassoutos. Il a même pu faire entendre sa voix en plus haut lieu. De son côté, M. Mabile, pendant son séjour au Cap, n'a pas perdu son temps. Faut-il voir dans le revirement qui s'est produit un fruit de ces efforts combinés ? Rien ne défend de le croire. Au contraire, tout fait supposer que, sous la direction miséricordieuse de Dieu, les démarches de nos missionnaires entrent pour une part dans un changement d'attitude que la raison politique conseillait d'ailleurs. Toujours est-il que, M. Coillard étant encore à Londres, nous avons trouvé dans les journaux la dépêche suivante :

« *Ville du Cap, 27 mars.* Dans la séance de ce jour, le secrétaire colonial a annoncé à l'assemblée que le gouvernement se proposait d'abroger la proclamation prescrivant le désarmement des Bassoutos, et de nommer une commission chargée d'examiner les griefs des Bassoutos loyaux, ainsi que de rechercher le système d'administration le mieux adapté aux besoins et à la situation du Lessouto. Le ministre

a ajouté qu'on pouvait désormais considérer l'état des affaires dans ce pays comme rassurant. »

Le lendemain, un second télégramme, plus explicite, venait compléter ces bonnes nouvelles. Nous le reproduisons, d'après le *Standard* du 31 mars 1882 :

Ville du Cap, 28 mars. Le premier ministre a communiqué à la Chambre, dans la séance d'hier soir, la politique que le gouvernement se proposait de suivre à l'égard des Bassoutos. La voici, dans ses grands traits :

Le pays ne sera abandonné en aucun cas ;

Il n'y aura pas de nouvelle guerre ;

On ne fera de confiscation de territoire qu'à la dernière extrémité et comme dernière ressource ;

La proclamation ordonnant le désarmement sera rapportée ;

On nommera une commission chargée d'évaluer les torts faits aux *loyaux* et aux marchands, et de les rembourser en argent.

Cette commission devra également rechercher et indiquer au gouvernement les moyens d'établir une autonomie relative dans le pays, et d'apprécier la convenance qu'il y aurait à accorder à la nation une représentation dans le Parlement du Cap.

Avec ces concessions et une police suffisante, on espère surmonter la désaffection des Bassoutos et voir la loi et l'ordre rétablis dans le pays tout entier.

Enfin nous trouvons, dans le *Standard* du 18 avril, une dépêche transmise par l'agence Reuter et qui contient des détails encore plus précis et plus réjouissants :

« *Ville du Cap, 28 mars.* Le ministre des affaires indigènes, en déposant le livre bleu de son département devant la

Chambre des représentants, a décrit la situation telle qu'elle est en ce moment dans le pays des Bassoutos.

Il a constaté qu'on peut s'attendre à ce que l'impôt sur les huttes produise, vers le 30 avril, 5,000 liv. st. De cette somme, 1,645 liv., sauf 300, ont déjà été payées par des indigènes qui avaient pris part à l'insurrection. Près de 5,000 fusils ont été enregistrés. Tout le bétail constituant la contribution exigée par la sentence arbitrale de sir Hercules Robinson a été livré. En sus de cela, 8,891 têtes ont été rendues aux loyaux. Les Européens peuvent traverser le pays avec autant de sécurité que quelle partie que ce soit de la Colonie. Les magistrats sont traités avec le plus grand respect. Il n'y a pas à craindre de la part des ci-devant insurgés la moindre attaque contre lequel que ce soit des postes de la Colonie, à moins qu'il ne survienne quelque incident que le bon sens des colons suffira, on peut l'espérer, à prévenir.

Le premier ministre, l'honorable T. C. Scanlen, dit que le cabinet a résolu de recommander au gouverneur d'abroger la loi du désarmement et de charger une commission de faire une enquête sur les griefs des loyaux et sur les règlements à faire pour le territoire. Il a fait entendre aussi que le gouvernement est disposé à accorder aux Bassoutos une extension d'autorité locale et le droit d'être représentés au Parlement.

Les dépenses totales de la guerre, depuis le 8 mai 1881 jusqu'au 28 février 1882, se sont montées à 1,231,032 livres sterling, soit 30,775,700 francs.

Dès le 30 mars, ces nouvelles étaient l'objet, de la part du *Times*, d'un article que nous reproduisons littéralement, parce qu'il en est le meilleur commentaire :

« Les nouvelles du Sud de l'Afrique que nous publions ce matin sont d'un haut intérêt et diminueront beaucoup l'inquiétude de bien des gens qui suivaient avec attention la marche des événements dans cette région, inquiétude qui,

comme on se le rappelle, avait percé dans le discours de la Reine.

Le gouvernement du Cap a résolu de changer de politique à l'égard des Bassoutos et a par là, nous le croyons, écarté tout danger d'une nouvelle guerre avec eux. Le procureur général a, nous dit-on, proposé, dans le Parlement du Cap, d'abroger la loi du désarmement et de faire une compensation aux Bassoutos qui sont restés fidèles. Notre correspondant de Durban explique comme suit les raisons qui ont porté le gouvernement à prendre cette décision. Il paraît que M. Sauer, le secrétaire (ministre) des affaires indigènes, s'est fait une idée assez favorable de l'état du pays pour qu'elle lui permit de proposer l'annulation de l'acte du désarmement, tandis qu'il croit que l'alternative contraire aurait de très sérieuses conséquences. Il y a, paraît-il avoir dit, tout sujet de croire que les Bassoutos se conduiront avec loyauté ; il n'y a pas de danger à leur laisser leurs armes. Mais, d'un autre côté, il y en a à essayer de les désarmer ; ainsi, à moins que nous ne les laissions libres de garder leurs armes qu'ils ne céderont jamais sans une lutte, ou bien nous devons entièrement abandonner le pays, ou bien il faudra lui déclarer de nouveau la guerre et le subjuguier par la force. Abandonner le pays, ce serait le livrer aux querelles de chefs rivaux entre eux et causer de sérieuses difficultés à un pays limitrophe, l'Etat-Libre de l'Orange, qui a exercé une certaine autorité sur le Lessouto avant que le Parlement n'eût décrété l'acte d'annexion en 1871. Le ministère du Cap pense que déclarer la guerre serait le moindre des deux maux, mais que ce serait cependant un très grand malheur ; cela l'a décidé à adopter la politique moyenne, qui était de faire cesser la cause originelle de tous les troubles du pays, en annulant l'acte du désarmement.

Le *Times* ajoute à cela : Ce qui prouve la sagesse de cette décision, c'est qu'on n'aurait jamais dû ordonner le désarmement, à moins que ce n'eût été dans un cas extrême, et

ce qu'il y a de plus fâcheux encore, c'est qu'on l'ordonna alors que le gouvernement du Cap n'avait pas à sa disposition les forces nécessaires pour se faire obéir dans le cas où les indigènes résisteraient. Les Bassoutos ont besoin de leurs armes pour les cas de légitime défense ; jamais un peuple brave, ayant des souvenirs de guerre dans son histoire, n'abandonnera ses armes pour plaire à un gouvernement qui n'a pas fait preuve d'une puissance irrésistible. Aussi la dernière guerre n'a-t-elle pas eu de résultat définitif et elle a beaucoup coûté. Les Bassoutos n'ont pas été réellement vaincus et plus d'une fois c'est un pur hasard qui les a empêchés de recommencer. Quoi qu'il en soit, voilà que le gouvernement se voit en mesure d'accorder aux Bassoutos insurgés ce qu'ils demandaient et il croit que par là la paix sera assurée. C'est de toute façon une heureuse nouvelle, non seulement parce qu'il était fort désirable que les colons eussent le temps de s'occuper de leurs propres affaires, après avoir été depuis quelques années impliqués dans tant de guerres et des bruits de guerres, mais aussi parce que de tous les indigènes du Sud de l'Afrique les Bassoutos sont ceux qui ont fait le plus de progrès et sont le plus capables d'en faire. Les quelques années qui se sont écoulées entre l'acte d'annexion et la malheureuse déclaration de guerre ont été des années de véritable progrès. Ils ont toujours eu une grande réputation de fidélité. M. Sauer dit que la perfidie est étrangère à leur nature. Ils ont des qualités sociales qui promettent beaucoup pour leur avenir. Ils ont des maisons, ils envoient leurs enfants à l'école. Ils achètent et vendent avec plaisir. Les Anglais qui vivent parmi eux les estiment beaucoup, et loin de voir en eux un élément de trouble, ils voient chez eux un beau champ d'entreprise commerciale.
